PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Villeconin

Dossier d'approbation

Pièce n°4-d : règlement graphique des hameaux

Vu pour être annexé à la délibération

Le :

Le Maire :

Conseil Développement Habitat Urbanisme, 9 Boulevard Vaulabelle, 89000 AUXERRE

- U — Zones urbaines
- Up — Zones urbaines destinées aux équipements publics
- Ux — Zone urbaine destinée aux activités économiques
- A — Zones agricoles
- Ae — Zone agricole destinée aux activités de centre équestre
- Am — Zone agricole destinée aux activités maraîchère
- Ap — Zones agricoles protégées
- N — Zones naturelles
- Zone de protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 ha
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Secteurs/bâtiments identifiés au titre de l'article L151-10 du Code de l'urbanisme (permis de démolir).
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 2° du Code de l'urbanisme (changement de destination)
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 2° du Code de l'urbanisme (changement de destination)
- Secteurs identifiés au titre de l'article L151-15 du Code de l'urbanisme
- Immeubles à protéger identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
- Secteur identifié au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour la préservation de la continuité écologique de la Renarde
- Emplacements réservés identifiés au titre de l'article L151-42 du Code de l'urbanisme

Liste des emplacements réservés

N°	Parcelles	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	31	Equipement public	Commune	13 496 m²
2	341	Equipement public	Commune	2 073 m²
3	33 et 36	Equipement public	Commune	1 384 m²
4	600	Equipement public	Commune	2 211 m²
5	1 et 2	Equipement public	Commune	1 023 m²

- Périmètres des orientations d'aménagement et de programmation
- Sièges d'exploitation agricoles en zone urbaine
- Secteurs à sensibilité archéologique

N

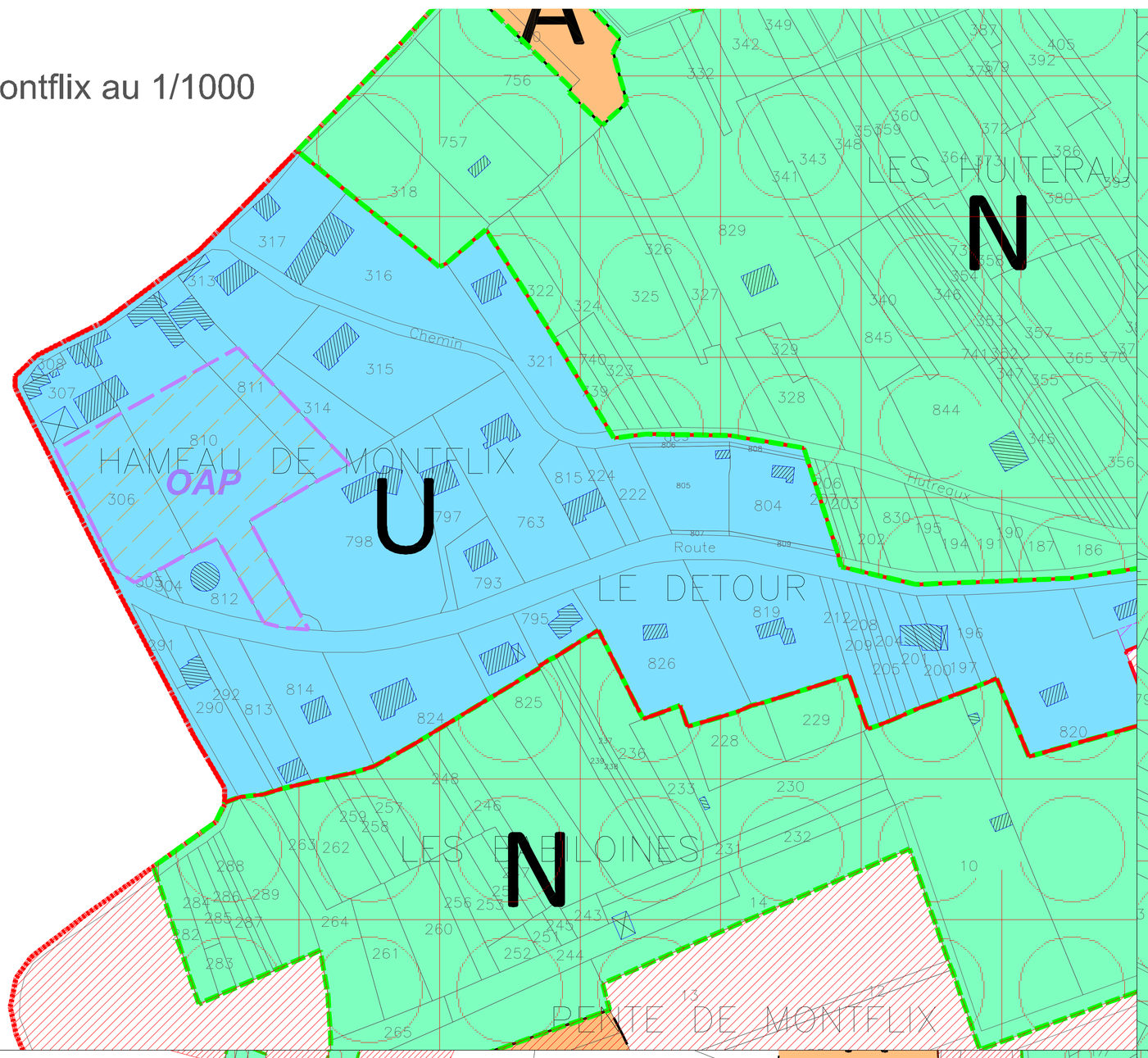
Montflix au 1/1000

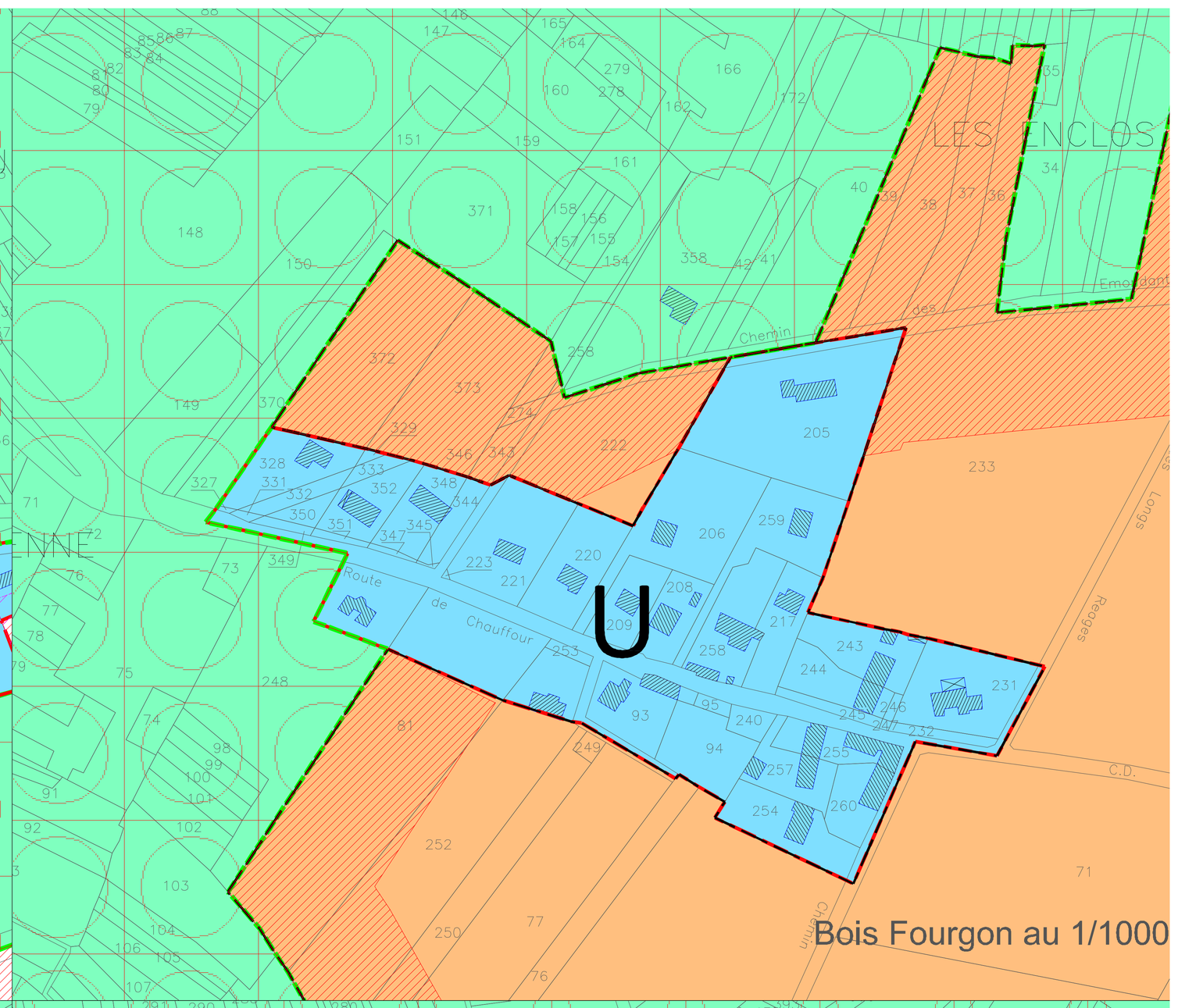
Bois Fourgon au 1/1000

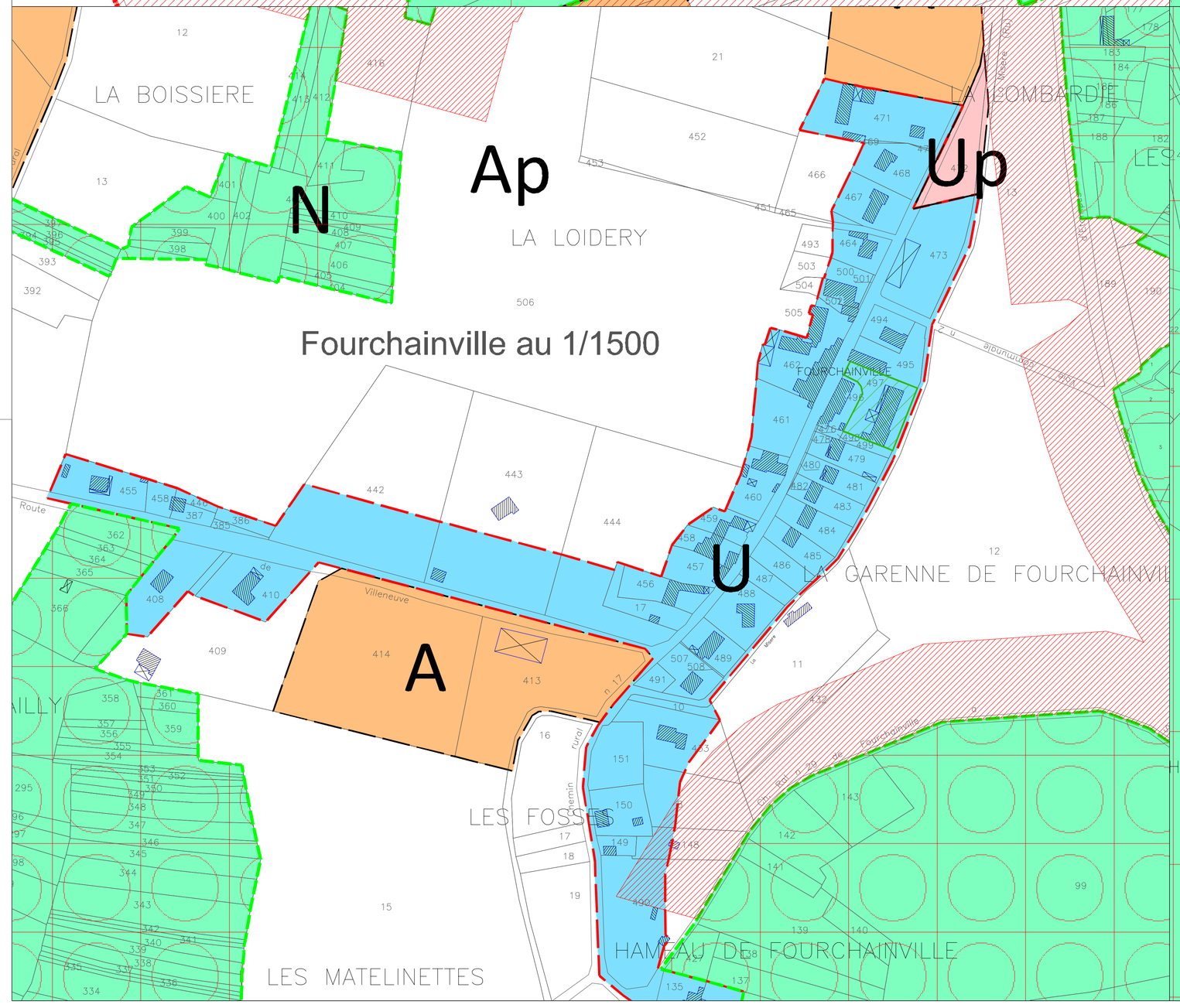
Fourchainville au 1/1500

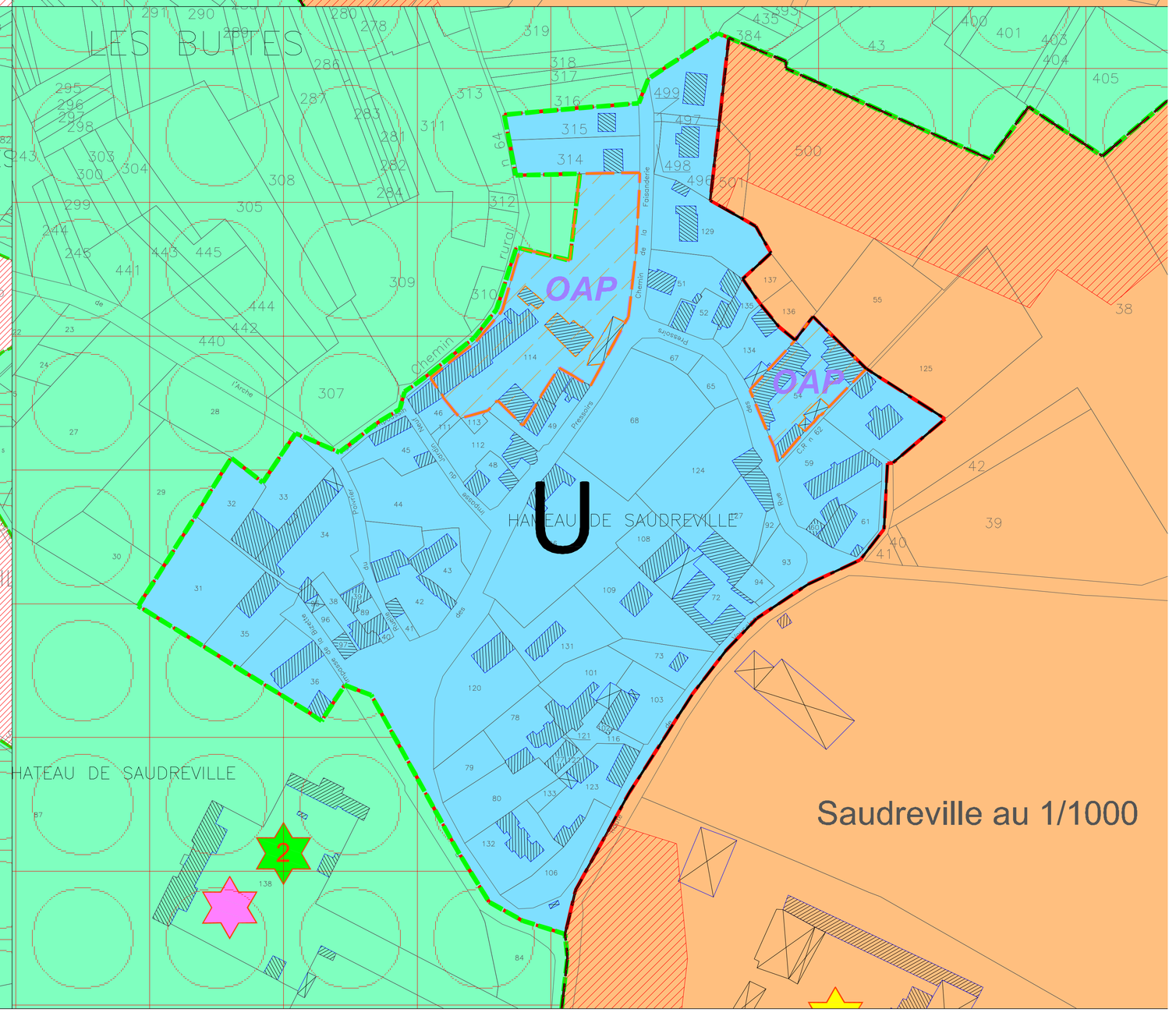
Saudreville au 1/1000